Le 29 octobre 20\_\_

Direction de la comptabilité

Association des artisans

1333, avenue du Parc

Ottawa (Ontario) K1G 7G8

**Objet : Signalement d’un compte en souffrance**

Madame,

Monsieur,

En révisant nos dossiers, nous constatons que trois de vos factures n’ont pas été réglées, soit :

Nous vous saurions gré de nous transmettre votre chèque immédiatement, afin que votre compte puisse être à jour.

Nous désirons vous informer qu’un taux d’intérêt mensuel de 1½ % est applicable et payable à partir de la date d’échéance. Si, pour une raison valable, ces sommes ne peuvent être acquittées, nous vous prions de nous en aviser le plus tôt possible.

Nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

PL/vn Pierre Lambert,

 comptable